Grand angle sur
SAINT-NOM LA-BRETÊCHE
Toute l'actualité de votre village

ANTONIA DE RENDINGER

Scènes de corps et d'esprit

MISE EN SCÈNE
CAROLINE DUFFAU

SOIRÉE HUMOUR



Samedi 5 décembre 2026
Espace JKM à 20h30

Réservation :

Photo © Stéphane Kerrad

Décembre 2026 #93 *www.saint-nom-la-breteche.fr*


6
Mise en service de la navette municipale « Nomade »


8
Présentation du nouveau Conseil municipal des jeunes


10
Tout sur la délégation : Santé, solidarités et citoyenneté


12
Du nouveau côté collectes des déchets végétaux


La canopée de Mareil
Bienvenue
à La Canopée de Mareil
En équipe, en famille, entre amis,
en séjour détox...
Cultiver la joie d'être ensemble,
vivants parmi les vivants.
Isabelle Bouige
Fondatrice
Suivez-nous sur
SÉMINAIRES AU VERT
SÉJOURS BIEN-ÊTRE
FAMILLE & AMIS
Découvrez La Canopée de Mareil
lacanopéemareil.fr


Senior Compagnie
Mareil-sur-Mauldre
Plus qu'une aide, une compagnie
50% de crédit d'impôt
Capital MEILLEURES ENSEIGNES 2024
VOTRE AIDE À DOMICILE SUR MESURE
seynabou.niasse@senior-compagnie.fr 01 30 90 29 59
3-4 Place du Pressoir - 78124 Mareil-sur-Mauldre
senior-compagnie.fr


CONCEPT TERRASSE & JARDIN
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
CONCEPTION DE TERRASSES
CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
06 07 98 13 22
CTJARDIN78@GMAIL.COM


POMPES FUNÈBRES DESSUILLE
OBSÈQUES • MARBRERIE • PRÉVOYANCE
✔ Organisation d'obsèques
✔ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
✔ Travaux de marbrerie funéraire
✔ Prestations adaptées à vos besoins
24/7
www.pompesfunebres78.fr
Une équipe dévouée depuis 8 ans, à vos côtés en toute confiance, et disponible dans nos deux agences.
01 30 23 09 42
pfm.stnom@orange.fr
46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
01 34 83 00 19
pfm.montfort@orange.fr
18 avenue du Général de Gaulle
78490 Montfort-l'Amaury



Chères Nonnais-Bretêchoises, chers Nonnais-Bretêchois,

Nous nous étions engagés à améliorer les déplacements du quotidien.

Avec le lancement de NOMADE, la navette municipale gratuite vers la gare, nous tenons l'une des promesses fortes de notre programme.

Quelques mois après l'installation de la nouvelle équipe municipale, cet engagement devient concret. C'est le sens de l'action que nous voulons mener : partir des besoins des habitants, faire avancer les projets et apporter des réponses utiles, au plus près de la vie de notre commune.

NOMADE facilite l'accès à la gare et contribue à soulager son parking, aujourd'hui plus que jamais très encombré. Dans une période où la fermeture du tunnel de Saint-Cloud sur l'A13 complique les déplacements, elle constitue également une solution complémentaire pour rejoindre le train. Elle permet à tous les Nonnais-Bretêchois et Nonnais Bretêchoises de relier la gare gratuitement et sans difficulté jusqu'à 23 heures.

Cette réalisation a pu voir le jour grâce au soutien d'Île-de-France Mobilités, que je remercie. Elle s'inscrit également dans une dynamique de coopération efficace avec la Communauté de communes Gally Mauldre. Les excellentes relations nouées avec la CCGM et la qualité du travail conduit avec ses équipes sont des atouts précieux pour faire avancer des projets concrets au bénéfice de nos habitants.

La mise en place de NOMADE est une première étape et une expérimentation.

Nous poursuivrons notre action pour une commune plus accessible, où les solutions de mobilité répondent davantage aux besoins de chacun.

Jean-Philippe ANTOINE
Maire de Saint-Nom-la-Bretêche



Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

- Mercredi : 9h30-12h

- Samedi : permanence accueil, état civil et police municipale le 1er samedi du mois de 9h30 à 12h.

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, ainsi que tous les samedis de 9h30 à 12h.

Fermeture exceptionnelle les samedis 26 décembre 2026 et 2 janvier 2027.

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** en contactant directement le cabinet par téléphone au 01 39 02 12 12 ou par email : *cabinet@avocats-legond.com.*

Conseil municipal

La date prévisionnelle du prochain Conseil municipal est fixée au **jeudi 10 décembre 2026** à 19h30 en mairie.

L'ordre du jour est diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant.

Cette séance ouverte au public sera retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès-verbal des séances précédentes sur le site web de la mairie : *www.saint-nom-la-breteche.fr*.

Police municipale

Afin d'offrir davantage de présence sur la ville, notamment en soirée, le poste de Police municipale, 2 rue Michel Pérot, a modifié ses horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h45, mercredi de 8h à 12h30, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, ainsi que le 1er samedi du mois de 9h à 12h.

En cas d'absence durant ces horaires, vous pouvez contacter le 01 30 80 07 17 (tranfert d'appel). En cas d'urgence et en dehors de ces horaires, composez le 17.

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES

Une permanence ***France Alzheimer*** aura lieu en mairie le **mercredi 23 décembre 2026** de 10h à 12h, uniquement sur rendez-vous individuel en contactant Michel Vanier au 06 87 98 15 98.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, au pôle urbanisme de la CCGM, 39 Grande Rue à Feucherolles : **mercredi 16 décembre 2026** de 9h à 12h. Sont concernées les personnes ayant un projet important de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) organise des permanences gratuites avec un conseiller ***France Rénov'*** afin de vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

Prochaine permanence au pôle Aménagement, Environnement et Développement économique de la CCGM, 43 Grande Rue à Feucherolles : **mercredi 9 décembre 2026**, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 01 30 55 12 69.

Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur ***www.service-public.fr***

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'État, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00

Saint-Nom-la-Bretèche

Magazine municipal Grand Angle n° 93 - Décembre 2026

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretêche. Tél. : 01 30 80 07 00.
Directeur de la publication : Jean-Philippe Antoine, Maire de Saint-Nom-la-Bretêche.
Déléguée à la communication : Virginie Barboux, adjointe au Maire.
Service communication : Pascal Bouchain communication@mairiesnlb.fr / Tél. 01 30 80 07 13
Mise en page par nos soins. **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32
Photos : IA, Adobe Stock et tous droits réservés. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.
Dépôt légal : décembre 2026 / ISSN 1268-4678.

Rejoignez-nous sur **facebook.com /mairiesaintnomlabreteche**

Inscrivez-vous à notre Newsletter web **www.saint-nom-la-breteche.fr**

À vos agendas !

SPECTACLES

CELTIC OVATION
Samedi 28 novembre
Danseurs et musiciens chevronnés vous entraînent au cœur des traditions celtes. Fermez les yeux, l'Irlande vous ouvre ses portes à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.

ANTONIA DE RENDINGER
Samedi 5 décembre
Soirée humour avec Antonia, qui présente son nouvel opus « ***Scènes de corps et d'esprit*** » à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*

CONTE DE NOËL
Samedi 12 décembre
L'ensemble vocal « ***Scalae Caeli*** » interprètera, à l'église dès 18h, des chants de Noël traditionnels avec la participation du public sous la direction de Pascale Senault-Pfender. Participation libre.

VOYAGE AU PAYS DES LUMIÈRES DE NOËL
Mercredi 16 décembre
Un spectacle Jeune public interactif pour mettre les enfants de 2 à 9 ans dans l'ambiance de Noël, à 15h à l'Espace JKM. Tarif unique : 6 €. Réservation auprès du SACA*



CONCERT DE NOËL
Vendredi 18 décembre
Venez partager la magie de Noël avec les professeurs et les élèves du Conservatoire de Musique, dès 19h à l'Espace JKM. Participation libre.

LES GRANDS RÔLES
Samedi 23 janvier
La troupe « *Les mauvais élèves* » revisite avec drôlerie certaines scènes du théâtre classique, à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*



BEL AMI
Samedi 30 janvier
Une adaptation inédite du roman de Guy de Maupassant portée par 9 comédiens de talent, à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*



(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA)
Tél. 01 30 56 66 27 / Mail : *billets@mairiesnlb.fr*
Réservation en ligne sur : *stnomlabreteche.vostickets.net/billet*

ANIMATIONS

ANIMATIONS DE NOËL !
Du 7 déc. au 3 janvier
Le programme complet des festivités de Noël est joint à ce magazine municipal. Il reprend les temps forts proposés cette année : patinoire et manège, afterwork de Noël, foodtruck...

MARCHÉ DE NOËL
Samedi 12 décembre
Produits locaux, cadeaux, artisanat, gastronomie... animations et restauration sur place, de 10h à 17h à l'Espace JKM. (+Infos sur le document ci-joint).



C'EST NOËL !
Vendredi 18 décembre
Le service culturel de la ville propose aux enfants, dès la sortie de l'école, des animations au cœur du village en présence de personnages Disney, du père Noël et de ses lutins. (+Infos sur le document ci-joint).

TOURNOI DE BRIDGE
Samedi 19 décembre
Tournoi par paires homologué organisé à partir de 14h à l'Espace JKM par le ***Bridge club du Val de Gally*** et la ville de Saint-Nom-la-Bretêche, ouvert à tous les joueurs de la Communauté de Communes. Places limitées. Inscriptions avant le 17 décembre 2026 en contactant le 06 79 02 65 85.

EXPOSITION

EXPO REG'ART 78
Du 11 au 14 décembre
Exposition présentant les réalisations d'Eric Doyen, Christian Morel et Arrigo Lorenzi, à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain. Horaires : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h. Entrée libre.

CINE-DEBAT

POURQUOI LA LAÏCITÉ
Mercredi 2 décembre
Projection du film documentaire « ***La Séparation*** » suivie d'un débat animé par le scénariste, Bruno Fuligni, sur le thème de la laïcité. Une exposition sur ce même thème sera présentée en mairie du 2 au 12 décembre.

CEREMONIE

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL
Samedi 16 janvier
Réception en mairie, salle du Conseil municipal, à partir de 11h, ouverte à tous les habitants de la commune, en présence du Conseil municipal des jeunes (CMJ).

SOUVENIR

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
Samedi 5 décembre
Hommage aux Morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie. Rassemblement à 10h au monument aux Morts.

Retrouvez toutes les informations détaillées dans l'agenda du site web de la mairie : saint-nom-la-breteche.fr

La Plaine de Versailles



Au printemps, aidez-nous à protéger les faons et les busards

L'association patrimoniale de la Plaine de Versailles, en partenariat avec les agriculteurs locaux, utilise au printemps un drone équipé d'une caméra thermique permettant de repérer les faons cachés dans les hautes herbes avant la fenaison. En juillet, à l'approche des moissons, elle se mobilise également pour localiser les nichées de busards dans les parcelles de céréales.

Pour la saison 2027, l'association recherche trois télépilotes de drones bénévoles qualifiés qui pourront se relayer, ainsi que quatre autres personnes en renfort au sol. Les interventions pour les faons ont lieu principalement en mai et juin, le matin de la fauche. Celles consacrées aux busards suivront en juillet, selon le calendrier des moissons.

L'équipe est composée d'un chef de mission qui coordonne l'intervention avec l'agriculteur, d'un télépilote qui prépare et conduit le vol, d'un responsable de la sécurité des vols sur le terrain, de bénévoles qui participent au quadrillage de la parcelle.

Lorsqu'un faon ou une nichée est repéré, une équipe animalière dédiée intervient pour organiser sa protection avec l'agriculteur.

Pour rejoindre l'équipe, merci de vous signaler dès maintenant à *coordination@plainedeversailles.fr*, en précisant le rôle qui vous intéresse et vos disponibilités.

+Infos : 01 34 59 33 31

Nomade

La navette municipale gratuite pour se rendre à la gare



Dans la perspective de la fermeture du tunnel de Saint-Cloud de l'autoroute A13 dans le sens Paris-Province, du 16 novembre 2026 à fin août 2027, la commune de Saint-Nom-la-Bretêche a décidé de mettre en place un service de navette municipale permettant de faciliter l'accès à la gare *« Saint-Nom-la-Bretêche / Forêt de Marly »* située sur la commune voisine de l'Étang-la-Ville.

Depuis le 16 novembre, une navette gratuite de 22 places relie la rue Charles de Gaulle (arrêt Grand Champs), l'avenue des Platanes (arrêts Tennis, Pré Saint-Nom Sud), le centre-ville (arrêts Europe et Maison des associations) et la Bretêche (arrêt Guitel / Lecoq) à la gare. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Cette navette circule du lundi au vendredi - hors jours fériés et vacances scolaires - de 8h34 à 23h10, à raison de deux rotations par heure.

Nota : ce service financé par la commune de Saint-Nom-la-Bretêche est complémentaire aux services de bus déjà existants (voir encadré ci-dessous). Il fait l'objet d'une convention avec ***Île-de-France Mobilités*** qui demeure l'autorité régulatrice exclusive des transports dans la région. Ce service en phase de test durant 4 mois nécessitera possiblement des évolutions.

Parallèlement à ce nouveau service, d'autres lignes de transport gérées par ***Île-de-France Mobilités*** permettent aussi d'accéder à la gare :

- **Le TAD** (Transport à la demande) circule à heures fixes matin et soir et sur réservation en journée. +Infos : *www.tad.idfmobilites.fr* / Tél. 09 70 80 96 63.
- **La ligne 5310** relie la gare *St-Nom-la-Bretêche / Forêt de Marly* à celle de *Plaisir Grignon*. Infos et horaires sur le site : *www.iledefrance-mobilites.fr*
- **La ligne 5322** relie Crespières à la gare de *St-Nom-la-Bretêche / Forêt de Marly.* Infos et horaires sur le site : *www.iledefrance-mobilites.fr*

Saint-Nom a un incroyable talent !

Vous habitez la commune et possédez un talent particulier dans les domaines suivants : artistique, sportif, littéraire, culinaire, insolite... faites-vous connaître auprès du service communication de la mairie pour prévoir un sujet dans l'une de nos publications municipales : *communication@mairiesnlb.fr*

La laïcité

Et si on en parlait ?

La laïcité fait couler beaucoup d'encre. On la cite, on l'invoque, on la brandit, et souvent on la confond avec tout autre chose. Pourtant, cette pierre angulaire de la République repose sur des principes clairs : la liberté de conscience, l'égalité de tous et la neutralité de l'État. Pour sortir des idées reçues, la ville vous propose deux rendez-vous en décembre.



Un ciné-débat : « *La Séparation* » mardi 2 décembre 2026 à 20h, à l'Espace JKM

1905, à la Chambre des députés. Briand, Jaurès et l'abbé Gayraud s'affrontent à coups de discours enflammés. Le texte qu'ils débattent va changer la France : la loi de séparation des Églises et de l'État. Porté par Pierre Arditi, Claude Rich, Jean-Claude Drouot et Michael Lonsdale, ce film reprend les discours prononcés dans l'hémicycle. On ne s'attend pas à un débat parlementaire aussi palpitant.

Après la projection, échangez avec Bruno Fuligni, historien et scénariste du film, et Richard Michel, ancien président de la chaîne *LCP-Assemblée nationale* et producteur du film. Venez avec vos questions ! Gratuit, sur inscription au 01 30 56 66 27 ou 01 30 80 43 28 (SACA).

Une exposition « *Pourquoi la laïcité ?* » du 2 au 12 décembre en mairie

Une dizaine de panneaux pour comprendre d'où vient la laïcité, ce qu'elle garantit et ce qu'elle n'est pas. Une exposition accessible à tous, à voir en famille, entre amis ou avec sa classe. Entrée libre, aux heures d'ouverture de la mairie.

Le 9 décembre, c'est la Journée nationale de la laïcité, date anniversaire de la loi de 1905.

Une belle occasion de (re)découvrir ce principe qui nous permet de vivre ensemble, libres et égaux.

Saint-Nom-Business-club

Un réseau de proximité dédié aux entrepreneurs, créateurs et dirigeants d'entreprises

Sous l'impulsion de deux entrepreneurs nonnais-bretêchois, Éric Frommweiler et Didier Genin, le ***Saint-Nom-Business-Club*** (SNBC) connaît une seconde jeunesse, depuis septembre 2025. Le SNBC permet de se retrouver entre entrepreneurs, dirigeants, passionnés... pour réseauter, dialoguer, partager, toujours dans la bonne humeur. Un parfait moment d'échange convivial.

Pour qui ? Les entrepreneurs et dirigeants qui vivent à Saint-Nom-la-Bretêche et dans la Communauté de Communes Gally-Mauldre, les patrons d'entreprises qui y travaillent... et tous ceux qui pensent qu'un bon réseau, ça se construit avec le sourire.



Tous les 3e mardis de chaque mois à 19h15, tous se rassemblent à la Briqueterie de Feucherolles pour partager un cocktail dînatoire au cours duquel chacun se présente (tour de table chronométré : 1 minute chacun), deux membres parlent de leur métier. S'ensuit une conférence thématique captivante sur des sujets économiques, financiers, sociétaux...

Prochain rendez-vous : **mardi 15 décembre 2026** avec conférence de Guillaume Cairou, Président de la Chambre de commerce et d'industrie des Yvelines, Conseiller du commerce extérieur français, sur le thème : *« Quel avenir aujourd'hui pour les entrepreneurs français ? »*

Vous souhaitez les rejoindre ?

Contact :

Eric Frommweiler Tél. 06 03 69 97 09

Didier Genin Tél. 06 77 22 20 93

Santé : les numéros à retenir

• Besoin d'un médecin en urgence ? Composez le 15

Votre médecin traitant est absent ou ne peut pas vous recevoir, y compris le soir et le week-end ?

Appelez le 15. Grâce au Service d'Accès aux Soins (SAS), un professionnel de santé vous écoute et vous oriente selon votre situation : conseil médical, consultation chez un médecin du secteur dans les 48 heures, ou passage aux urgences si nécessaire.

• Pas de médecin traitant ? La CPTS du Grand Versailles peut vous aider

Notre pôle de santé est rattaché à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grand Versailles, qui réunit les professionnels libéraux du territoire. Elle aide les habitants qui n'ont pas de médecin traitant à en trouver un.

Contact : 01 84 73 00 54 ou sur internet : *cptsgrandversailles.sante-idf.fr* (Espace patient, rubrique « je cherche un médecin traitant »).

• Pharmacies de garde

La nuit entre 20h et 8h, composez le 17 : le commissariat vous indiquera la pharmacie de garde et préviendra le pharmacien. Pensez à vous munir de votre ordonnance et d'une pièce d'identité.

Le dimanche et les jours fériés en journée, consultez le site *monpharmacien-idf.fr*, ou appelez le **3237** (service payant).

A savoir : une majoration de 5 € par ordonnance s'applique les dimanches et jours fériés entre 8h et 20h.

En cas d'urgence vitale, composez toujours le 15 (ou le 112).

Service Jeunesse

Bientôt les vacances de Noël à l'Espace Jeunes

La structure sera ouverte du **19 au 22 décembre 2026 inclus** de 14h à 18h.

À noter au programme : atelier initiation et parcours de drones le lundi 21 décembre et atelier création de parfum avec « *Sens et le Faire* » le mardi 22 décembre.

Un album photo créé par les jeunes



Tout au long de l'année, le service Jeunesse accompagne les 11-17 ans dans la réalisation d'un album photo souvenir. Au cours des ateliers, sorties et animations qui leur sont proposés, les jeunes prennent des photos, sélectionnent leurs clichés préférés et conçoivent un album qui sera imprimé à une cinquantaine d'exemplaires. Ainsi, le 26 septembre dernier, les familles étaient conviées à l'Espace Jeunes pour recevoir des mains des élus municipaux les albums retraçant une année de créativité et d'engagement, entièrement conçus par leurs enfants.

La structure a rejoint le réseau des relais info jeunes

Un ***Relais Info Jeunes (RIJ)*** est un lieu d'accueil où les jeunes de 16 à 25 ans peuvent trouver un premier niveau d'information sur leurs questions du quotidien : accès à des ressources documentaires, recherches en ligne, accompagnement, orientation, mise en relation avec un conseiller d'une structure adaptée.
+Infos : Marc Eloffe, responsable jeunesse, Tél. 06 24 02 83 96.

Rejoignez l'espace Jeunes !

Tout au long de l'année, les adolescents de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire à l'espace Jeunes (tarif : 30 €/an) pour bénéficier d'un accueil libre en période scolaire, le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 19h.

Le nouveau Conseil municipal des jeunes

Comme chaque année, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont été renouvelés de moitié suite à l'élection qui s'est tenue fin septembre au sein de l'école élémentaire. Ainsi, Rose, Thelma, Mathilde, Mohamed, Mathieu et Raphaël, tous élèves de CM1, ont rejoint leurs camarades de CM2 élus l'an dernier. Ensemble, ils peuvent désormais s'impliquer dans la vie citoyenne de la commune et participer aux projets qui concernent la jeunesse.



Du côté de la bibliothèque

Le rendez-vous des doudous : Lectures de comptines pour enfants de 0 à 6 ans. **Mercredi 16 et samedi 19 décembre 2026 de 10h à 10h30.**

Bavardages d'encre : Pour papoter, inventer, griffonner librement. Ateliers gratuits pour adultes, sur inscription. **Mardi 15 décembre 2026, de 13h30 à 15h30.**

Avis aux auteurs et aux amoureux des livres !

Un salon du livre consacré aux auteurs locaux est actuellement en préparation !

Vous avez écrit un roman, un recueil, une BD, un livre jeunesse, un ouvrage historique ?

Vous souhaitez faire découvrir votre univers et rencontrer vos lecteurs ? Contactez-nous pour rejoindre l'aventure.

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 et 15h-18h30 et samedi 9h30-12h.
Fermeture du 24 décembre 2026 au 2 janvier 2027 inclus.

+Infos : *bibsnlb.cassioweb.com* / **Contact :** Tél. : 01 30 51 31 90

Harcèlement scolaire

Une semaine pour sensibiliser les élèves de l'école Pasteur

C'est devenu une tradition : chaque année, des ateliers sont organisés à l'école élémentaire Pasteur pour sensibiliser les élèves au respect de leurs camarades. Le harcèlement scolaire désigne une violence répétée, qu'elle soit verbale, physique ou psychologique, exercée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre. Avec l'utilisation des réseaux sociaux, il peut s'étendre en dehors de l'école sous forme de cyberharcèlement. Les victimes sont souvent seules face à cette menace. Le 5 novembre, tous les élèves de l'école et leurs enseignants se sont réunis dans la cour de récréation pour former, vu du ciel, un immense cœur symbolisant leur attachement à la lutte contre le harcèlement.

Des questions ou besoin d'aide ? Un numéro à retenir : le **3018**, gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h à 23h, opéré par l'association *e-Enfance*.



Solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recherche des bénévoles pour accompagner, soutenir et aider les personnes isolées, en particulier les personnes âgées, celles en situation de handicap, ou celles dans l'impossibilité de se déplacer : visites de courtoisie, accompagnement ponctuel à des rendez-vous médicaux, aide pour les courses...

Envoyez votre candidature par mail au CCAS : *ccas@mairiesnlb.fr*. Nous vous proposerons un entretien pour faire connaissance !

N'hésitez pas à indiquer vos centres d'intérêt et les compétences que vous pourriez mettre à profit dans ce cadre : langue étrangère, informatique...

État civil

Naissances

Ange LAMBERTINI
le 15 septembre 2026 à Poissy

Sibylle MINKE
le 18 septembre 2026 à Poissy

Alice SIEGFRIED
le 21 septembre 2026 à Paris 15e

Mariages



Anne GUILLOU et Emmanuel BERNARD
le 2 octobre 2026 à Saint-Nom-La-Bretêche



Estelle BORIE et Alexandre DELOBELLE
le 16 octobre 2026 à Saint-Nom-La-Bretêche

Décès

Christophe BROUARD
Le 22 octobre à Saint-Nom-La-Bretêche

NOUVEAU : Vous vous mariez à Saint-Nom-la-Bretêche ? La commune vous offre la possibilité de publier une photo de votre couple dans le magazine municipal Grand Angle.



Santé, solidarité et citoyenneté

Entretien avec Nathalie Zenou, adjointe au Maire

À première vue, ces trois délégations n'ont pas grand-chose en commun. Pour Nathalie Zenou, elles forment pourtant un même engagement : prendre soin les uns des autres et faire vivre ce qui nous rassemble. Après six mois de mandat, elle partage ses constats, ses surprises et ses projets, avec une conviction : une commune, ce sont d'abord des liens.

Quel est votre bilan après 6 mois de mandat et quelles sont vos priorités ?

Ces six derniers mois, je suis allée à la rencontre des acteurs de la santé et des solidarités de notre territoire, pour comprendre leur action, leurs inquiétudes, leurs freins, et connaître leur regard sur la commune.

J'en retiens que Saint-Nom-la-Bretèche possède une vraie richesse : un tissu associatif dense et des partenaires très engagés. Notre rôle est de nous appuyer sur eux, de les aider à travailler ensemble quand c'est possible et de repérer les besoins non couverts.

Quant à mes priorités, mes trois délégations parlent au fond de la même chose : la place de chacun dans la commune et l'attention que nous nous portons les uns aux autres. Ma ligne de conduite est simple : partir du terrain, agir là où la commune est vraiment utile et légitime, et garder l'intérêt général comme boussole.

Notre population est plus âgée qu'ailleurs. Qu'est-ce que cela change ?

Les chiffres sont parlants : en 2022, près d'un habitant sur trois avait 60 ans ou plus (30,8 %, contre 20,6 % en Île-de-France). La part des 75 ans et plus a plus que doublé depuis 2011 pour atteindre 11,6 % de la population (près de 600 personnes), soit 4 points de plus que la moyenne francilienne.

Vieillir ne veut pas dire être fragile. Beaucoup de nos aînés sont actifs, autonomes et très engagés dans la vie locale, une chance pour la commune. Mais cette réalité nous oblige à agir : prévention, accès aux soins, mobilité, maintien à domicile, soutien aux aidants… Nous devons nous adapter, et rapidement.

Nous devons aussi continuer à accueillir des familles et faire une place aux jeunes pour maintenir une population stable malgré la dénatalité : c'est un enjeu structurant. Une commune vivante est une commune où toutes les générations se sentent chez elles, sans être en compétition.

Vous avez lancé une grande enquête auprès des séniors. Qu'en ressort-il ?

Avant d'agir, il faut savoir de quoi les habitants ont vraiment besoin. C'est l'objet des analyses des besoins sociaux (ABS). Un premier volet consacré aux séniors a été lancé cet automne et un second sera consacré aux familles en 2027, en lien avec Magali Hannecart, adjointe à la jeunesse.

Concernant les séniors (60 ans et plus), 115 personnes ont répondu au questionnaire. Ce n'est pas un échantillon représentatif (les réponses recueillies représentent l'équivalent d'un peu moins de 8 % des personnes concernées), mais c'est un éclairage précieux.

79 répondants, soit près de 69 %, ont 75 ans ou plus. Parmi eux, 55 ont 80 ans ou plus, ce qui représente 14,4 % des 381 habitants de cette tranche d'âge. Cette participation témoigne de l'implication de nos aînés. Je remercie d'ailleurs chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de nous répondre !

Nous allons approfondir l'analyse des résultats, mais plusieurs chiffres m'ont frappée : près d'un répondant sur deux ne connaît pas le CCAS, et plus de la moitié ne sait pas à qui s'adresser en cas de besoin. Près de 30 % déclarent rencontrer des difficultés dans leurs démarches administratives.

Autre constat : 93 personnes connaissent les activités proposées aux séniors, mais 23 seulement y participent. Il nous faut comprendre pourquoi, car il n'est pas question de tirer des conclusions hâtives, ni de multiplier les dispositifs.

L'objectif, c'est plutôt de mieux faire connaître ce qui existe déjà et d'agir là où ce sera le plus utile.

Comment aider les habitants à s'y retrouver dans leurs démarches et leur parcours de santé ?

Les acteurs de la santé et de l'accompagnement sont nombreux : c'est une richesse, mais dans une période difficile, on s'y perd vite, tant le système est devenu complexe.

Nous voulons d'abord rendre l'information plus claire et accessible, et qu'elle arrive à la bonne personne, au bon moment, grâce à des supports variés, sans tout miser sur le numérique.

Par ailleurs, comme promis pendant la campagne, nous accueillerons un jeune en service civique l'an prochain pour épauler notre responsable du CCAS.

Sa mission : informer et orienter les habitants, garder le lien avec les personnes isolées, aider les séniors dans leurs démarches, notamment numériques.

Quel rôle voulez-vous donner au CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service public de proximité, présent dans les communes de plus de 1 500 habitants. Présidé par le maire et doté de son propre budget, il réunit élus et représentants associatifs ; j'en suis la vice-présidente.

C'est d'abord un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les personnes en difficulté, quel que soit leur âge. Il accompagne les personnes âgées ou en situation de handicap (autonomie, maintien à domicile, téléassistance), les demandes de logement social et l'accès aux droits, en lien avec l'assistante sociale du secteur. Il peut aussi apporter un coup de pouce ponctuel (alimentation, énergie, logement, cantine ou activités des enfants).

Au-delà de ce que l'ABS nous apprendra sur les séniors, nous devons mieux repérer les personnes isolées et vulnérables, celles qui ne viennent pas à la mairie, pour leur apporter l'attention dont elles ont besoin et éviter les ruptures de parcours, dans le respect de leur vie privée.

Nous devons aussi travailler main dans la main avec nos partenaires : associations, professionnels, Communauté de communes Gally Mauldre et Département des Yvelines, notamment son agence AutonomY pour le maintien à domicile. Là encore, l'enjeu n'est pas d'ajouter de la complexité, mais d'orienter chacun vers le bon interlocuteur.



Illustration générée par intelligence artificielle

Vous souhaitez aussi mieux soutenir les aidants. Pourquoi ?

Parce que c'est un enjeu majeur, et encore trop invisible. Près d'une personne sur sept est proche aidante, soit à Saint-Nom, potentiellement plus de 700 personnes aidant régulièrement un proche malade, handicapé ou en perte d'autonomie. Selon la DREES, 58 % des proches aidants travaillent, recherchent un emploi ou poursuivent des études : toutes les générations sont concernées, et beaucoup ne se reconnaissent même pas comme aidants !

On s'occupe d'un conjoint malade, d'un parent qui vieillit, d'un enfant en situation de handicap... naturellement, par affection, sans savoir qu'on peut aussi être accompagné. Pourtant, la charge est lourde, physiquement, moralement, et pour toute l'organisation familiale et professionnelle. L'épuisement des aidants est un vrai sujet de santé publique.

Des solutions existent, encore faut-il les connaître. Nous allons prochainement rencontrer l'*Association française des aidants* et *Centr'aider*, plateforme francilienne qui recense les ressources, pour voir ce que nous pourrions développer localement ou avec la communauté de communes, car prendre soin des plus fragiles, c'est aussi prendre soin de celles et ceux qui veillent sur eux.

Le repas des séniors et les colis de Noël vont-ils évoluer ?

La plupart de nos aînés n'ont pas besoin de la mairie pour s'offrir un bon repas entre amis ! Le repas des séniors n'est donc pas un avantage matériel, mais avant tout un moment de convivialité.

À l'approche des fêtes, il a encore plus de sens s'il permet de faire de nouvelles rencontres et pour certains, de rompre justement un peu la solitude.

La règle qui prévalait jusqu'ici (premier arrivé, premier servi) nous paraissait peu équitable. Cette année, pour le retour du repas au golf, nous avions prévu un tirage au sort parmi les inscrits, confié aux jeunes élus du Conseil municipal des jeunes : un gage d'impartialité et un joli clin d'œil entre générations.

Finalement, le nombre des inscrits nous a permis de pouvoir tous les accueillir. Au-delà des modalités, nous voulons que davantage de personnes profitent de ces moments. Nous allons donc repenser la formule, en associant les séniors à la réflexion. Ce sont les premiers concernés.

Quant aux colis de Noël, nous voudrions qu'ils retrouvent leur vocation d'avant le Covid : une attention pour celles et ceux qui, pour raison de santé, ne peuvent pas venir au repas. Là aussi, nous voulons y apporter plus de partage et de chaleur humaine, et pas seulement à Noël. Les traditions ont toute leur place, mais pour rester fidèles à leur sens, elles doivent savoir évoluer.

La citoyenneté fait aussi partie de vos délégations. Qu'est-ce que cela recouvre ?

Ce sujet me tient très à cœur et repose, pour moi, sur trois piliers : transmettre notre histoire, faire vivre les valeurs de la République et participer à la vie démocratique.

Transmettre, d'abord. Nos droits et nos libertés sont le fruit de combats, voire de sacrifices, et ne sont jamais acquis.

Commémorations, témoignages, rencontres entre générations sont autant d'occasions de le rappeler. Transmettre, c'est aussi débattre, dans le respect des personnes et malgré nos divergences.

Faire vivre nos valeurs, ensuite : je suis profondément attachée au modèle républicain. Ce qui nous rassemble, ce n'est ni une origine, ni une religion, ni une appartenance particulière, mais un cadre commun de droits et de devoirs et des valeurs partagées.

Liberté, égalité, fraternité… et laïcité, qui garantit la liberté de conscience, la neutralité de l'État et l'égalité de tous devant la loi.

Nous voulons rendre ces principes concrets, notamment pour les jeunes. C'est le sens des interventions déjà menées sur la laïcité et les discriminations, et de la semaine de la laïcité, du 2 au 12 décembre, avec un ciné-débat le 2 autour du film « *La Séparation* ». Participer, enfin : être citoyen, ce n'est pas seulement avoir des droits, c'est prendre part à la vie de la cité, s'informer, s'exprimer, contribuer aux décisions.

Le Conseil municipal des jeunes en est une très belle école, mais les adultes aussi sont concernés ! J'ai le plaisir d'annoncer le lancement, en début d'année, du premier comité consultatif de Saint-Nom, consacré à la citoyenneté et à la démocratie locale, un sujet piloté par Sophie Lafeuillade. Rendez-vous en mairie le 23 janvier pour en savoir plus !

Pour conclure, que signifie pour vous « faire société » à St-Nom-la-Bretêche ?

C'est reconnaître que nous formons une même communauté, au-delà de nos différences d'âge, de parcours, d'origines ou de convictions. C'est accepter que l'intérêt général ne soit pas la somme des intérêts particuliers, et qu'il demande parfois de dépasser ses propres attentes. C'est, pour moi, le sens même de l'engagement public.

Concrètement, c'est être attentif aux autres, surtout aux plus fragiles, et reconnaître ce que chacun apporte : bénévoles, associations, professionnels, jeunes et moins jeunes. Nous sommes riches de nos différences et de nos expériences. Nous avons besoin de retrouver le sens du commun. Ce qui nous relie, ce qui nous oblige les uns envers les autres, ce que nous voulons transmettre. C'est le fil rouge de mes trois délégations, et mon ambition : faire de Saint-Nom-la-Bretêche une commune où nous pouvons prendre soin les uns des autres et faire vivre ce qui nous rassemble.

Calendrier 2027

Dernière minute : à l'heure où nous bouclons ce magazine municipal, la communauté de communes n'est pas en mesure de nous fournir les informations relatives à la collecte des déchets ménagers pour l'année 2027.

Nous ne manquerons pas de diffuser le calendrier sur le site web de la mairie *www.saint-nom-la-breteche.fr* dès qu'il sera publié. Merci de votre compréhension.

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 5 décembre 2026** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Jeudi 10 déc. 2026** (secteur vert)
- **Jeudi 17 déc. 2026** (secteur bleu)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Déchets végétaux

Commandez votre bac de 240 litres

Dans le cadre du nouveau marché conclu entre la ***Communauté de Communes Gally Mauldre*** (CCGM) et la société ***Sépur***, les habitants de Saint-Nom-la-Bretêche peuvent désormais obtenir un bac de 240 litres pour la collecte des déchets végétaux, livré à leur domicile à partir de mi-décembre. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur l'espace « usagers » du site web de la CCGM, rubrique « collecte des déchets ».

À compter du 1er janvier 2027, la collecte se fera uniquement en bac, c'est la raison pour laquelle la CCGM procède à une dotation globale pour l'ensemble des foyers. Seront aussi acceptés les branchages mis en fagot à l'aide d'un lien biodégradable (5 maximum par jour de collecte longueur < 1.20 m). Les consignes de tri sont disponibles sur le site web, rubrique « tri des déchets ». L'utilisation de sacs réutilisables représente une manutention importante pour les équipes de collecte et n'est pas adaptée aux conditions de travail ni aux normes de sécurité applicables aux ripeurs.

Faites votre propre compost !

La CCGM met également à votre disposition, sur simple demande, un composteur de jardin qui vous sera livré à votre domicile avec une notice de montage et un guide pédagogique. Vous avez le choix entre un modèle de 400 litres ou de 600 litres en bois PEFC de la gamme *Quick*. Commandez-le en ligne sur l'espace usagers du site web de la CCGM !

Collecte des déchets verts ralentie en hiver

Le volume des déchets végétaux étant moindre en période hivernale, leur collecte est ralentie en décembre. Elle reprendra un rythme hebdomadaire courant mars 2027. **Erratum :** Une erreur s'est glissée dans le calendrier des collectes du dernier trimestre 2026 : les déchets végétaux seront bien collectés les mercredis 2 et 16 décembre 2026, **mais pas le mercredi 9 décembre**.

Une question ? Une réclamation ? Une commande de bac ?

Contactez Katy Mussini, chargée du suivi des collectes des déchets ménagers au sein de la Communauté de Communes Gally Mauldre :

- le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h.

Téléphone : 01 89 02 03 73 / mail : *gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr*

Avis aux propriétaires

Été 2026 : conséquences du phénomène de sécheresse.

Vous avez constaté des fissures récentes sur votre habitation liées aux conditions climatiques exceptionnelles de ces derniers mois ?

Contactez le service urbanisme de la mairie pour le signaler afin d'envisager une demande de déclaration de catastrophe naturelle début 2027. Le risque naturel principal est lié à la nature des sols argileux sur notre commune.



La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir le droit à la garantie des assurés contre les effets des CATNAT.

Pour rappel, un sinistré bénéficie d'un délai de 30 jours après la parution de l'arrêté au Journal Officiel afin de faire parvenir un estimatif des pertes à son assurance.

Contact : Service urbanisme
Email : *urbanisme@mairiesnlb.fr*
Tél. : 01 30 80 07 04

Prévention

Stationnement aux abords des passages piétons



L'article 52 de la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose aux collectivités la suppression des places de stationnement de véhicules motorisés situées à proximité des passages piétons, dans le sens de circulation, avant le 31 décembre 2026, afin d'assurer une meilleure visibilité entre piétons et automobilistes.

Ainsi, dans les prochaines semaines, la mairie va procéder à l'aménagement des emplacements concernés, soit une vingtaine au total sur la commune : trois situés avenue des Platanes, cinq autour de la place du village, quatre rue Charles de Gaulle, sept route de Saint-Germain et une rue Lecoq.

Prudence : actions de chasse

L'Office national des forêts vous informe

Les actions collectives de chasse à tir au grand gibier organisées par l'ONF ont débuté comme chaque année mi-octobre au sein de la forêt domaniale de Marly.

Les prochaines auront lieu entre 9h et 18h **les 27 et 30 novembre, les 3, 7, 14, 17 et 18 décembre 2026, les 4, 7, 11, 15, 18, 21 et 25 janvier, les 1er, 4, 12, 22 et 25 février et les 8, 12, 15 et 22 mars 2027**. Ce calendrier est donné à titre indicatif.

Par ailleurs des battues administratives peuvent être ordonnées par la Préfecture.



Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées matérialisées lors de ces journées par des panneaux « chasse en cours » disposés en périphérie du secteur chassé.

En l'absence de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers connaissent chaque année une augmentation significative. Cette surabondance et leur consommation des graines et des jeunes plants compromet le renouvellement naturel des forêts, déjà fragilisées par les effets du changement climatique. Dans ce contexte, la régulation de la grande faune par la chasse, encadrée par une législation stricte et des dispositifs de sécurité rigoureux, constitue aujourd'hui le seul levier efficace pour préserver l'équilibre écologique des milieux forestiers.

Retrouvez plus d'informations en scannant le QR code ci-contre >

Allô routes 78

Le Département des Yvelines lance « *Allô Routes 78* », un numéro d'appel unique destiné à faciliter les démarches des Yvelinois pour leurs questions liées aux routes.

Face à la diversité des gestionnaires du réseau routier (Département, État, communes et intercommunalités), il n'est pas toujours simple pour les usagers de savoir à qui s'adresser.

Avec « *Allô Routes 78* », le Département propose un numéro unique pour les orienter vers le bon interlocuteur, selon la route concernée.

Ce numéro est le 01 39 07 58 35 accessible du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h30 et le vendredi, de 8h30 à 16h30.

Le saviez-vous ?

Échafaudage, dépôt de bennes, déménagement...

Vous envisagez de réaliser des travaux qui nécessitent une occupation temporaire du domaine public ? Exemples : installation d'un échafaudage, d'une benne à gravats, stockage de matériaux, stationnement d'un engin de chantier...

Vous prévoyez de stationner un véhicule pour votre déménagement ou votre emménagement, un monte-meubles ?

Pour cela, vous devez obtenir au préalable et afficher sur place un arrêté municipal temporaire.

Depuis début 2023, le coût est fixé à 3 € / m² par jour (ou 10 € / m² par semaine).

Adressez en mairie, 15 jours avant le début des travaux ou du déménagement, le formulaire téléchargeable sur le site de la mairie : *www.saint-nom-la-breteche.fr*, rubrique « *Urbanisme* ».

Retour en images



26 SEPTEMBRE : Damien et Thomas Jarry, deux frères musiciens de talent, présentaient leur nouveau spectacle « ***Extra temporel*** » à l'Espace JKM, un récital-show violon et piano déjanté.



3 OCTOBRE : ***Macadam Farmer*** est un groupe qui fleure bon le sud des États-Unis et les bayous de Louisiane. Il a mis le feu à l'Espace JKM dans le cadre du second « *Saint-Nom n'blues* ».



4 OCTOBRE : Plus de 200 personnes ont participé à la course solidaire ***Saint-Nom en Rose*** organisée par la ville, permettant de collecter 1 111 € au profit de la recherche contre le cancer du sein.



10 OCTOBRE : « ***Gauguin / Van Gogh*** », une pièce vivante, profonde et parfois drôle était portée par deux comédiens remarquables, William Mesguich et Alexandre Cattez, à l'Espace JKM.



9 AU 12 OCTOBRE : Les adhérents de l'espace Jeunes ont visité la dernière exposition présentée par l'association ***Reg'Art 78*** à la maison des associations qui avait pour thème « *Les quatre saisons* ».



21 OCTOBRE : Nathalie Zenou, adjointe au maire déléguée à la citoyenneté, à la santé et aux solidarités, est intervenue à l'Espace Jeunes pour échanger sur le racisme et les discriminations.



21 OCTOBRE : A l'occasion des vacances d'automne, le service culturel a présenté à l'Espace JKM « ***Hissez haut, la conquête des sept mers*** », un spectacle de pirates à destination du jeune public.



4 NOVEMBRE : Marie Delaroche, en remplacement de Christophe Bonnal, a animé une conférence passionnante à l'Espace JKM sur le thème : « ***Pollution en orbite*** ».



7 AU 15 NOVEMBRE : Une centaine d'oeuvres, dessins, peintures et sculptures, réalisées par des artistes de Saint-Nom-la-Bretêche et des communes avoisinantes, étaient exposées en mairie.



11 NOVEMBRE : Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, un moment de recueillement et de mémoire en hommage à toutes celles et ceux qui se sont battus pour la France.



14 NOVEMBRE : Le service culturel présentait à l'Espace JKM : « ***Le Choix des Âmes*** », une fable humaniste touchante, en pleine guerre des tranchées, portée par deux acteurs habités par leurs rôles.



19 NOVEMBRE : Les Nonnais-Bretêchois étaient conviés par la municipalité et des commerçants à découvrir, en toute convivialité, le ***Beaujolais nouveau***, sous la halle du marché, place de l'Europe.

J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage



jeanmarcpeinture@gmail.com
40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Évasions Gourmandes
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie - Salon de thé

1, place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au samedi de 7h à 19h30 le dimanche fermeture à 18h

Produits fait Maison ● Découvrez notre gamme et pains bio

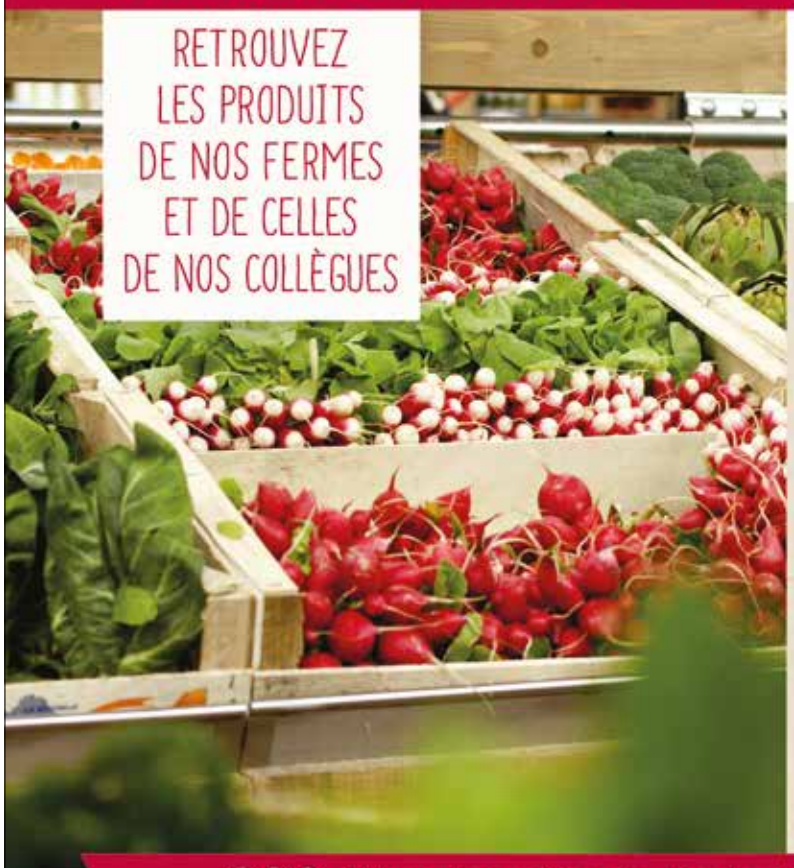




SAS ISSNER
Création - Rénovation
06 86 84 02 14
Carrelage intérieur
(sol, salle de bains, cuisine, parquet)
Terrasse
(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)
Démolition
40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
sas.issner@gmail.com



CULTIVONS LA PROXIMITÉ !



LES FERMES DE GALLY
LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.

20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com

La terrasse de Saint-Nom

Cuisine traditionnelle française et pizzas



La Terrasse de Saint-Nom (ex Aventura) a été reprise mi-juin 2026 par Marie-Christine et Bruno Courchinoux. Issu d'une famille aveyronnaise, Bruno s'est formé à l'École Hôtelière de Paris puis a passé - au début de sa carrière - quelques années dans des maisons de renom (le *Relais de Bracieux*, *l'Amphyclès*, l'*Hostellerie du Bas-Bréau* à Barbizon, *l'Ambroisie*), avant de prendre les commandes du *Café Mode* - rue François 1er à Paris, tout proche de la station de radio Europe 1.

Amoureux des bons produits, Marie-Christine et Bruno proposent une cuisine française traditionnelle, élaborée à partir de produits frais de saison. Les pizzas artisanales de Riadh complètent cette offre. Elles peuvent être dégustées sur place ou à emporter. Dès 8h en semaine (8h30 le week-end), ***La Terrasse de Saint-Nom*** propose une carte évoluant au cours de la journée : depuis le café ou le petit-déjeuner du matin, puis le déjeuner (dès 12h), le thé de l'après-midi (une carte de thés sélectionnés est désormais disponible), l'apéritif jusqu'au dîner (à partir de 19h).

Un site internet avec possibilité de réserver en ligne complétera très prochainement la page Google de ***La Terrasse de Saint-Nom***. Au plaisir de vous accueillir !

Coordonnées : 12 rue Michel Pérot, Tél. : 01 30 80 44 15

L'instant floral

Pour faire plaisir ou se faire plaisir !



Depuis début juillet, Vanessa Ferreira est la nouvelle propriétaire du magasin de fleurs situé 2 place de l'Europe.

Elle vous propose un large choix de fleurs coupées ou en pot pour tous les événements de la vie : baptêmes, mariages, fêtes des mères, deuil...

Composez vous-même votre bouquet ou laissez Vanessa vous guider et vous conseiller. Les fleurs livrées quatre fois par semaine seront toujours fraîches. Vous pourrez aussi choisir parmi de belles variétés d'orchidées et de nombreuses plantes d'intérieur. ***L'instant floral*** fait partie des réseaux *Interflora*, *123fleurs*, *L'Agitateur floral* et *Florajet.* Livraison possible dans un rayon de 30 km.

Pour les fêtes de Noël et du jour de l'an, pensez à décorer et à fleurir vos tables et votre intérieur pour ravir vos invités. Vous êtes vous-même invité ? Un beau bouquet fera plaisir à vos hôtes.

Contact : Tél. : 01 34 62 66 00

La Fée florale

Une passion locale pour embellir les plus beaux événements de la vie !



Installée à Saint-Nom-la-Bretêche depuis neuf ans, une habitante de la commune a décidé de donner vie à sa passion en ouvrant, en juin dernier, son propre atelier de décoration florale événementielle : « ***La Fée Florale*** ».

Virginie Zaczek a, en effet, choisi de concrétiser un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : mettre sa créativité et son amour des fleurs au service des moments importants de la vie.

À travers « ***La Fée Florale*** », elle imagine et réalise des décors floraux personnalisés : centres de table, bouquets, arches fleuries, décorations de buffets, mises en scène et ambiances entièrement personnalisées… Chaque création est imaginée avec attention afin de refléter les envies et la personnalité de ses clients.

En ouvrant son atelier à Saint-Nom-la-Bretêche, elle souhaite également développer une activité de proximité et faire connaître son savoir-faire auprès des habitants de la commune et des environs.

Un premier rendez-vous avec les habitants aura lieu le 12 décembre prochain, lors du marché de Noël organisé à l'Espace JKM !

Ce sera l'occasion pour les visiteurs de venir à sa rencontre, de découvrir son univers créatif, ses réalisations et d'échanger autour de ses projets de décoration florale événementielle.

« ***La Fée Florale*** » - Virginie Zaczek
décoratrice florale événementielle

Instagram : @lafee_florale

Contact : Tél. 06 03 61 92 53

Mail : *lafeeflorale@gmail.com*.

Expression libre

Construire tous ensemble notre territoire de demain

Après sept mois de mandat, nous sommes heureux d'affirmer que deux de nos principaux objectifs annoncés lors de la campagne ont été atteints. D'une part, la navette tant attendue est aujourd'hui une réalité. Les Nonnais-Bretêchois peuvent désormais rejoindre la gare et en revenir, sans entrave, de 6h30 à 23h15. D'autre part, nous avons contribué à redynamiser notre communauté de communes, dont les fondements étaient fragilisés. Les grands défis de demain dépassent les frontières communales : mobilité, logement, transition environnementale, sécurité, dynamisme culturel et sportif. Ils appellent des réponses collectives. Dans cet esprit, les élus communautaires de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), dont les six représentants de notre majorité municipale, se sont réunis les 12 septembre et 7 novembre derniers pour définir une vision partagée du territoire et la traduire en objectifs et pistes d'action à l'horizon 2040.

Ces échanges ont conforté une conviction : l'intercommunalité doit être bien plus qu'un échelon administratif, elle doit être un véritable levier au service des habitants. Mutualiser nos moyens, partager équipements et infrastructures, imaginer des événements fédérateurs, développer des politiques culturelles et sportives complémentaires : les possibilités sont nombreuses. Elles permettront de gagner en efficacité, de maîtriser nos ressources dans un contexte économique exigeant et de renforcer l'attractivité du territoire, tout en préservant l'identité de chaque commune. Cette coopération est indispensable pour anticiper les évolutions : accompagner les changements démographiques, répondre aux besoins en logement, rénover nos bâtiments publics, accélérer la transition énergétique et améliorer les transports collectifs ainsi que les connexions avec les gares. L'autorisation d'expérimenter la navette Nomade en est l'illustration. À Saint-Nom-la-Bretêche, nous sommes convaincus que l'avenir se construit aussi avec nos voisins. Notre engagement au sein de la CCGM traduit notre volonté de participer aux réflexions et décisions, de défendre les intérêts de Saint-Nom et de contribuer à des projets dont les bénéfices dépassent nos limites communales. Coopérer ne signifie pas renoncer à notre identité. C'est unir nos forces pour mieux préparer l'avenir.

Vos élus majoritaires de "Tous Ensemble pour Saint Nom"

Une navette, oui. Un chèque en blanc, non.

La mise en place d'une navette entre notre village et la gare répond à une préoccupation légitime. Personne ne conteste cette idée ni la nécessité d'une solution. C'est la manière de la financer qui nous inquiète, et c'est pour cela que nous nous sommes abstenus au dernier conseil municipal. La compétence transport appartient à la Communauté de communes Gally Mauldre. C'est elle qui a accepté le transport à la demande (TAD) et le finance par la ligne « transports » de son budget abondé par les communes membres. Saint-Nom-la-Bretêche, commune la plus riche de l'intercommunalité, en est le premier contributeur. Pourtant, la majorité municipale a décidé seule de faire payer cette navette entièrement par les Nonnais-Bretêchois. Il a fallu nos questions lors du conseil pour apprendre que le coût de 60 000 € présenté au vote ne couvre que 4 mois de fonctionnement. La CCGM soutient financièrement diverses urgences ou imprévus. Pourquoi quand il s'agit de nos besoins de transport, Saint-Nom-la-Bretêche est seule à payer ? Faire bonne figure au sein de l'intercommunalité ne devrait pas être incompatible avec la défense des intérêts de notre commune. Nous regrettons qu'aucune solution de financement n'ait été recherchée ; cette méthode crée un précèdent qui pourrait conduire la commune à assumer des dépenses qui ne relèvent pas de sa responsabilité. Le contexte budgétaire général rend cette décision financière prise sans débat encore plus risquée. Une fois la navette lancée et financée seulement par la commune, il n'y aura vraisemblablement plus de retour en arrière possible. Il y a aussi un autre risque : avec les travaux sur l'A13, et la gratuité de la navette, nos rues pourraient bien devenir une zone de stationnement pour de nombreux véhicules venant de l'extérieur. Notre abstention n'exprime pas une volonté d'entraver ce service mais une anomalie quant à son financement. Nous invitons les Nonnais-Bretêchois à utiliser le plus possible cette navette pour en démontrer la pertinence, faciliter l'accès au parking de la gare, valoriser un service financé par la commune et obliger la CCGM à assumer la responsabilité de sa compétence en finançant intégralement le service pérenne de cette navette.

Nous souhaitons à chacun un Joyeux Noël ainsi qu'une excellente fin d'année.

Vos élus du groupe « Oui ! aujourd'hui et pour demain » : Gilles Studnia, Bérangère Savre, Édouard Leo et Amélie de Saint Mars.

8 huit mois après, une navette et des questions

La tant attendue navette municipale, libre, indépendante et au service des nonnais-bretéchois arrive. Pourquoi libre et indépendante ? Car vraisemblablement, elle le sera de toutes les entraves administrative et réglementaires invoquées lors de la campagne municipale. Le débat avait porté sur sa faisabilité et malheureusement, comme souvent dans notre pays, certains tenants de l'immobilisme s'étaient levés comme un seul homme. D'autres projets ont été victimes de ce mal, ce qui avait sans nulle doute atrophié nos débats d'alors. L'avenir réservera d'autres heureuses surprises de ce type, au bénéfice des habitants. Rénovation intercommunale d'une partie de l'Espace JKM, maîtrise de la route d'accès à la gare, nous ne cesserons de mettre en avant ces projets audacieux que nous avons portés. Maintenant que la fenêtre des possibles s'est ouverte, rien n'empêche de les poursuivre ! C'est ce que nos concitoyens attendent de l'action communale, ni plus, ni moins. Le bon niveau d'intervention, quand il le faut, avec efficacité et rationalité, au service de l'intérêt public. Les leçons à tirer de tout cela sont importantes pour l'avenir et pour notre village. Comme nous l'avons souvent répété, les bonnes idées n'appartiennent à personne. Nous partagions et continuons de partager, avec la majorité actuelle, l'intérêt et la pertinence de cette navette. Aujourd'hui, « Nomade » arrive et peut changer le quotidien de beaucoup d'habitants. Bienvenue à elle et nous serons attentifs à sa mise en œuvre. S'opposer parfois, mais s'additionner lorsque c'est nécessaire ! D'une manière plus critique, des questions nous viennent, face à des problématiques remontées ici et là dans notre village. Sur la sécurité, la Mairie semble s'endormir sur les lauriers d'une trêve fortuite. Qu'en est-il de la mise en place des référents ? Des repérages continuent à avoir lieu et inquiètent dans certains quartiers. Une plus grande lisibilité des mesures à venir est attendue.

Autre point, urbanisme. Un promoteur aura la charge de commercialiser au public les « petites maisons », initialement prévues pour des séniors en marge du projet global de la RSS. C'est une inflexion majeure qui s'est pourtant faite discrète. Elle concerne le développement de notre village et suscite l'inquiétude des riverains. D'autres projets de ce type sont-ils à attendre ?

Vos élus « Agissons pour Saint-Nom ! » : Thomas BATIGNE, Stéphanie NOGUES et Dominique GERBERT



label vue

PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR Doctolib

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

01 34 62 18 75

Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h





SAS ISSNER
paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



Paloma
Auxiliaire DE VIE

DIPLÔMÉE

Je propose mon aide et mon accompagnement au quotidien pour améliorer le confort et le bien-être de nos aînés.



Mes services

- Aide à la toilette et à l'hygiène
- Courses et accompagnements
- Préparation et aide aux repas
- Compagnie, écoute et lien social
- Entretien du logement et du linge
- Rendez-vous, sorties et aide administrative

SÉRIEUSE, PONCTUELLE ET À L'ÉCOUTE

Je m'adapte à vos besoins et à votre rythme.

Disponible dans
Noisy le Roi
et alentours

Interventions flexibles selon vos besoins

Contactez-moi !

06 52 98 95 14

CESU Paiement par CESU (50 % de crédits impôts)

Je serai ravie de vous aider et d'accompagner vos proches au quotidien.

GrandChêne
Section Internationale
Bilingual education since 2002



The best of British and French education

- British Section programmes from Maternelle to Terminale (5 to 18 years old)
- Native-level English education integrated into French public schools
- Student-centred learning and academic excellence in a vibrant community
- Noisy-le-Roi and La Celle Saint-Cloud (78)

Request the recordings of the Secondary and Primary 2027/2028 Webinars, here

07 77 70 34 37

admissions@grandchene.org

www.grandchene.org



Compagnie du Lit

ORGEVAL
C.CIAL White Park (à côté de CUISINELLA)
Tél. : 01 34 90 91 16

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
42 Bd Saint-Antoine
Tél. : 01 39 66 27 07

Image générée par intelligence artificielle. *Jingle beds = Vive les lits ! **Offre valable uniquement en France métropolitaine, sur l'intégralité des produits (Hors Tempur, modèles d'exposition, offres pack et Point Rouge), hors services et dans la limite des stocks disponibles. Remise déduite en caisse. // **lacompagniedulit.com**